

Covid et conditions de travail en agences... Oui, tout ça pour ça ! Partie 2/2

Le 06 avril 2022

Ce tract est la suite du tract "[Covid et conditions de Travail en agences... Oui, tout ça pour ça ! Partie 1/2](#)". Nous vous conseillons très fortement d'en prendre connaissance avant de lire celui-ci.

La 5ème vague de la Covid 2019, dont il est question dans ce tract, fait l'objet d'un dossier sur notre site.

Vous y retrouverez le déroulé chronologique de la 5ème vague et les actions menées par FO Matmut.

Tout y est, notre analyse, les tracts, **les courriers de l'Inspection du Travail...** Ce dossier est [accessible ici](#).



« ET FINALEMENT TOUS CES CONTRÔLES ONT DONNÉ QUOI ?

Certains rapports ont conforté les mesures prises par le Groupe. D'autres ont insisté plus ou moins sur des préconisations concernant la ventilation, l'affichage légal, le respect des gestes barrières, la mise à jour des documents administratifs, l'affichage de jauges...

Et finalement ce seront seulement deux mises en demeure qui sont déjà contestées juridiquement par notre Direction, notamment celle qui concerne l'Agence de Tarbes Barère ! » dixit la CFE-CGC...

...Ou tout l'art et la manière d'occulter le sujet principal et le verdict implacablement rendu par 68 courriers d'inspecteurs sur 70 :

La Matmut a bel et bien manqué à son obligation de mettre en place le télétravail !

Et dire que la CFE-CGC nous a comparé à un pinocchio avec une pancarte "ATTENTION MANIPULATION"... **C'est l'hôpital qui se fout de la charité...** FO Matmut vous ment ?

Vérifiez par vous-même les courriers envoyés par les inspecteurs et publiés par la Direction [via ce lien](#) (et encore, la Direction n'a pas tout mis, et c'est sans compter les nombreux échanges par mail entre les inspecteurs, FO Matmut et la Direction).

Oui, tout ça pour ça !

Sur les 70 courriers publiés, il n'y a eu que 2 mises en demeure. Mais la CFE-CGC passe sous silence les 68 courriers indiquant à la Direction que les salariés des agences doivent faire du télétravail dans le cadre de la 5ème vague, afin de protéger les salariés et de stopper la propagation du virus.

Et non, FO Matmut n'est pas un menteur-manipulateur-pyromane.

Ou alors 97% des inspecteurs sont aussi des menteurs-manipulateurs-pyromanes.

Pourquoi seulement 2 mises en demeure ? Et contestées en plus ? Simplement parce que la Direction a profité de la lenteur du législateur et du plafonnement des amendes grâce au lobby du Patronat. Résultat : les inspecteurs savaient que les moyens de coercition étaient très limités (cf [notre tract du 27/01](#), page 3), et la Direction aussi. CQFD.

« De suite, nous avons pris contact avec notre interlocuteur RH et nos managers de proximité : On nous a rassuré, écouté, expliqué. Là, nous avons véritablement trouvé un soutien. » dit la CFE-CGC...

Comprendre : "chers DA, ne vous inquiétez pas, il ne vous arrivera rien. Et de toute façon, l'Inspection du Travail ne peut rien vous imposer."

Oui, c'est vrai que **les DA ne risquent rien... Et heureusement !** Les DA ne décident de rien, ils et elles sont contraints d'appliquer les directives aberrantes de la Direction. Bien que la CFE-CGC voudrait faire croire aux DA que FO Matmut et l'Inspection du Travail cherchent à leur taper sur la tête, **sur le plan juridique, c'est bien la Direction au Siège à Rouen qui est la seule visée, et la seule exposée.**

Le passage des inspecteurs et inspectrices du travail a bien permis de confirmer que les salariés des agences étaient bien éligibles à 3 jours de télétravail par semaine, peu importe le nombre de salariés, puisque le métier est en grande partie télétravaillable. L'État voulait protéger l'ensemble des salariés, mais pas la Direction.

A FO, nous savons lire un protocole national et nous ne signons pas un accord en défaveur des salariés. Tout ça pour ça.

Mais des syndicats censés représenter les salariés ont décidé — sciemment — de ne pas protéger l'ensemble des salariés.

Pourquoi ? A cause des défis à remplir dans les agences ? D'ailleurs, concernant les "défis", FO Matmut avait demandé à la direction de reporter l'opération pendant la 5ème vague. Nous n'avons jamais eu de réponse...

Les passages des inspecteurs ont confirmés ce que nous dénonçons :

Des masques inadaptés.

Concernant les masques fournis par l'employeur, alors que le fabricant indique qu'ils peuvent-être réutilisé jusqu'à 10 lavages, la Direction **OSE** écrit 50 lavages (constat effectué par l'Inspection du Travail). Certains masques ne comportent pas la mention de catégorie 1. Des masques dans des cartons ont des élastiques détendus, ne présentant pas de garantie d'hygiène et de solidité. Votre santé est préservée avec de tels masques ! Tout ça pour ça, comme dirait la CGC. **FO s'offusque que, par mesure d'économie, la Direction joue avec la santé des salariés et FO a continué à demander, depuis le 13/01/22 à l'entreprise, sans succès, de fournir, au choix des salariés, des masques chirurgicaux ou des FFP2.**

Devant ce constat effectué par les inspecteurs, la Direction s'est sentie obligée de proposer des masques FFP2. **Tout ça pour ça.**

Heureusement, la CGC est arrivée à la rescousse de la Direction en demandant des FFP2 en CSSCT le 26/01/22 ; demande bien-sûr finalement acceptée par la Direction... C'est beau, la collaboration entre la Direction et la CGC. On aurait presque envie de verser une petite larme...

Le nettoyage aléatoire.

Les prestations de nettoyage des agences sont aléatoires. Dans certaines, il n'y avait pas de nettoyage depuis une semaine. **De plus, la Direction est incapable de nous dire depuis deux ans si le nettoyage quotidien est fait avec un virucide.** FO a posé la question en CSE et nous attendons toujours la réponse. **Tout ça pour ça.**

Et l'aération...

Les agences ne sont pas pourvues d'un dispositif de mesure du dioxyde de carbone. **Impossible de savoir si l'agence est bien ventilée.** Plus la concentration de CO2 est élevée, plus il y a de risques que

le virus circule dans l'air confiné d'une pièce fermée. Des inspecteurs ont même constaté des salles de réunions closes et non aérées. Dans des agences, seule la porte d'entrée fait office d'aération mais ne peut être ouverte en raison des conditions climatiques et du bruit extérieures. Pour certaines, il est impossible d'ouvrir les fenêtres. Dans une agence, le chauffage par climatisation réversible en pleine hiver est dysfonctionnel et la VMC ne fonctionne pas. Pire, pour une agence, la seule ouverture pour aérer les locaux n'est pas privilégiée en raison d'émanation d'odeurs d'égouts et la présence de rats. Pour la CGC, « tout ça pour ça ». Les salariés vont apprécier. Pour FO, ces conditions de travail nous indignent et nous offusquent. Nous exigeons de la Direction des conditions de travail décentes pour les salariés et exigeons une mesure du débit d'air pour chaque agence. Nous exigeons des VMC qui fonctionnent, du chauffage pour nos collègues en plein hiver, une dératisation lorsque cela est nécessaire. **Tout ça pour ça.**

*Au-delà des éléments relatifs à la crise sanitaire, l'Inspection du Travail a mis au jour des dysfonctionnements pour le moins dérangeants à la Matmut et **imputables à la Direction.***

Les visites des inspecteurs ont confirmé que la Matmut se préoccupe peu de la santé des salariés car, sur plusieurs sites, les visites médicales ne sont pas effectuées dans les délais. Pour FO, cela montre que les salariés ne sont là que pour faire du chiffre. Pour la santé on repassera.

Tout ça pour ça, alors que la visite médicale obligatoire permet de vérifier si le salarié est apte ou non à assumer son poste de travail, s'il faut adapter le travail pour protéger sa santé.

Tout ça pour ça.

Dans certaines agences, il est mis en évidence que les salariés fonctionnent en sous-effectif mais rien n'est fait pour s'assurer que la charge soit adaptée (les ambitions...). Comme le relève un inspecteur du travail, cela peut générer des risques psychosociaux. FO avait déjà alerté ([cf. notre tract du 14/01/2021](#)) et l'inspection l'a confirmé. FO demande à la Direction de mettre un terme aux objectifs déguisés ("défi", "émulation" ou autre doux euphémisme essayant de tromper les salariés). **Tout ça pour ça.**



La législation en vigueur prévoit l'affichage obligatoire de certains documents dans l'intérêt des salariés. Cela permet aux salariés de connaître leurs droits. C'est la raison pour laquelle certains intitulés du Code du travail et des conventions collectives doivent être affichés dans les locaux professionnels. Ainsi, les salariés peuvent lutter contre la discrimination en entreprise, les harcèlements moraux et sexuels. **Cette législation participe aussi à notre sécurité.** C'est le cas des documents mentionnant les coordonnées du médecin de travail. C'est pour protéger les collègues, savoir à qui s'adresser en cas de problème. C'est dans l'intérêt du salarié et en ne l'affichant pas, la Direction vous empêche de connaître vos droits. **Tout ça pour ça.**

La Direction se moque de la sécurité des salariés puisqu'elle ne respecte pas son obligation légale de vérifier les installations électriques, de remplacer les extincteurs. FO demande également la vérification des installations électriques car là aussi la Direction manque à ses obligations légales.

Tout ça pour ça.

L'article R 4427-29 du Code du travail dispose que *la consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser les espaces d'attente sécurisés ou les espaces équivalents à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.*

Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois.

Collègues, quelle est la date de votre dernier exercice de sécurité ? Encore une obligation légale non respectée.

La Matmut n'est plus à un manquement près...

Enfin, FO n'a eu de cesse de dénoncer le travail dissimulé (Cf. [notre tract "Bénévolat non ! Esclaves du travail non plus..."](#)) et les inspections ont permis de confirmer que le temps en plus n'est pas du bénévolat. Pour l'inspection du travail c'est un délit de travail dissimulé par dissimulation d'heures de travail. **Tout ça pour ça.**

FO demande le paiement des heures supplémentaires dès la première minute. **Nous avons déjà contacté l'URSSAF sur ce point, et nous reviendrons sur ce sujet très prochainement.**

Et ne parlons même pas des DA à qui la Direction a forcé la main pour le passage au forfait et qui sont devenus, de fait, des forçats au service de la Direction...

CONTRÔLE DE LA DURÉE DU TRAVAIL



FO demande à la Direction de respecter ses obligations de santé et sécurité envers les salariés en tout lieux et en tout temps, période de crise sanitaire ou non.

Le petit mot de la fin...

Nous avons beau relire le tract de la CFE-CGC, nous nous posons toujours la même question : Est-ce que la CFE-CGC a relu son tract avant de le publier ? À force de manger dans la main de la Direction, ce "syndicat" qui n'en a que le qualificatif, s'est fourvoyé...

Bafouer sans complexe l'importance des droits des salariés, chercher grossièrement à mettre dos à dos les managers et leurs équipes...

Et militer même contre l'Inspection du Travail... **Là, la CFE-CGC touche le fond...**

Ce "syndicat" a-t-il au moins conscience de la teneur de ses écrits ? Comment peut-on imaginer défendre les collègues avec ça ? La CFE-CGC a loupé sa meilleure occasion de se taire...

Contre vents et marées, FO Matmut garde le cap.

Nous continuons de nous impliquer pour les agences et mettons tout en œuvre pour y améliorer nos conditions de travail.

D'autres actions sont à venir...

DÉNONCER, PROTÉGER, RÉSISTER

FO Matmut, le syndicat de TOUS les salariés du groupe Matmut, employés ou cadres... peu importe...